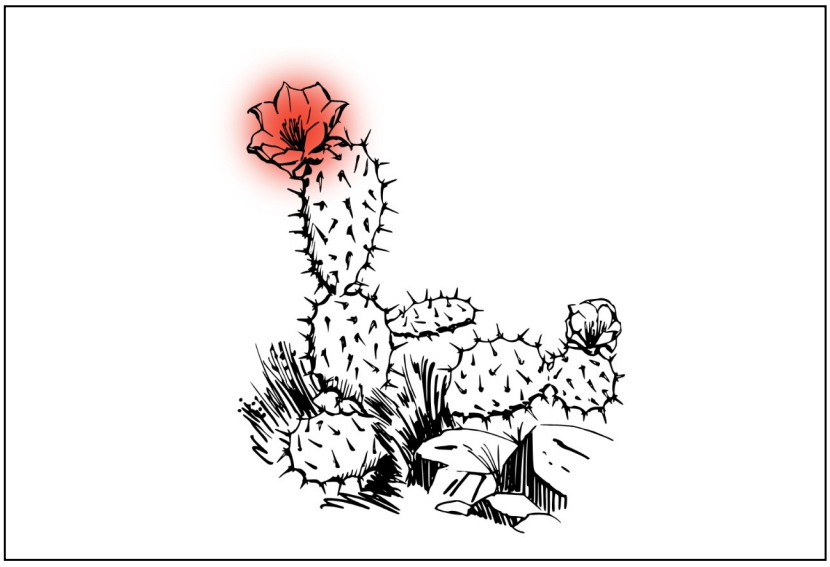
cvfe

COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION

L'Arizona refuse d'entendre les causes systémiques des inégalités, le CVFE rappelle pourquoi les associations sont là !

Rédigé par le CVFE



Les gouvernements Arizona, wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles mettent en place de nombreuses mesures qui suscitent notre inquiétude concernant la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous présentons ici notre analyse basée sur notre expertise de terrain.

Nous sommes d'utilité publique

Le CVFE est une association qui lutte depuis près de cinquante ans contre les violences conjugales et intrafamiliales. A ses débuts, dans les années 70, des féministes se sont réunies afin de mettre sur pied un refuge pour femmes fuyant des violences, tout en travaillant à visibiliser et à sensibiliser sur cette problématique pour la faire sortir du domaine privé. Au fil des années, l'association s'est professionnalisée et a créé de nouveaux services : éducation permanente, centre d'insertion socio-professionnelle, développement du Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales, service ambulatoire d'aide aux victimes et enfin la création d'une crèche pour enfants à besoins spécifiques. Nous collaborons avec les autres refuges ainsi qu'avec l'asbl Praxis, qui accompagne les auteurs dans une démarche de responsabilisation. Nous sommes impliquées dans de nombreux projets : Crush qui travaille avec les jeunes pour réfléchir aux relations amoureuses, Un air de famille qui propose des ateliers de soutien à la parentalité, mais aussi des formations, un centre de documentation féministe, des publications, la conception d'expositions, l'installation d'une stèle en mémoire des victimes de féminicides… Nos années d'expérience dans ce domaine nous amènent à collaborer avec de nombreuses associations féministes dans une lutte globale contre les violences faites aux femmes (VFF). Notre travail donne une très grande place aux enfants qui, lorsqu'ils et elles sont exposé.es aux violences conjugales sont considéré.es comme des victimes à part entière. Tout ce travail reflète notre volonté de lutter contre les VFF à différents niveaux via de la sensibilisation, de la prévention, de la formation ainsi qu'en visant l'émancipation des femmes.

Aujourd'hui, nos missions et le projet sociétal que nous défendons sont mis à mal par plusieurs mesures des gouvernements Arizona, wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous inquiétons des répercussions de celles-ci sur nos conditions de travail, mais aussi, et surtout, sur les femmes qui passent la porte de nos services. Nous accueillons des femmes aux parcours divers, marqués par les violences, la monoparentalité, la migration et la précarité (que ce soit en termes d'emploi, finance, santé, logement ou encore liens sociaux). Elles font face à de multiples difficultés. Nous craignons que les politiques des gouvernements ne prennent pas en compte les réalités qu'elles rencontrent et aggravent leur situation. Nous posons ce constat pour ces femmes, mais également pour leurs enfants. Ceux-ci connaissent déjà des situations qui les fragilisent.

Dans cette analyse, nous allons exposer l'impact de ces politiques sur nos participantes ainsi que sur notre travail. Nos craintes se portent également sur les enjeux environnementaux, démocratiques, touchant à l'enseignement, à la culture, *etc*. Nous sommes solidaires avec tous les secteurs impactés.

Les impacts sur nos publics

Les femmes et enfants hébergé·es

L'hébergement, l'accompagnement et le soutien social sont des conditions essentielles afin de permettre aux femmes et enfants fuyant des violences une reprise de pouvoir sur leur vie et sécurité. Les structures d'hébergement réalisent un travail psycho-social via des approches individualisées et collectives permettant la reprise de confiance. Ces structures jouent également un rôle crucial dans la protection et le soutien aux enfants, en leur offrant un cadre sécurisé, parfois pour la première fois, et un espace pour se reconstruire. Dès lors, une structure telle que le CVFE nécessite du soutien et des financements stables afin de garantir le meilleur accueil et accompagnement possible[1].

Le gouvernement wallon, sous la précédente législature, avait reconnu le rôle essentiel des structures d'accueil et d'accompagnement des victimes et prévu d'en augmenter les moyens. De nouveaux dispositifs où les maisons d'accueil sont mises à contribution ont été annoncés, mais sans qu'il n'y ait eu de concertation avec les acteurs concernés. De plus, le gouvernement prévoit de diminuer les budgets alors que des places manquent et que nous refusons chaque jour l'hébergement à des femmes. Les différentes propositions politiques participent également à un climat d'incertitude concernant la sortie du refuge.

Les femmes et les enfants confronté·es à la justice

La reconnaissance est un besoin fondamental pour les victimes. Si elle peut être obtenue via différentes instances ainsi que via les pairs, beaucoup cherchent également celle-ci dans un processus judiciaire[2]. Or, les parcours judiciaires peuvent se révéler complexes et les femmes sont souvent confrontées à des professionnel·les non formé·es, des dispositifs inadéquats, sous-financés et de plus en plus décentralisés. La non application des peines et les classements sans suite y sont fréquents[3]. Ceux-ci contribuent à la persistance des violences et renforcent les systèmes de domination. Les femmes et les enfants non protégés par les institutions du pays n'intègrent pas la gravité des faits vécus et ne s'identifient pas comme des victimes dignes de protection qui méritent de l'aide. Cela entraîne également une perte de confiance envers un Etat qui ne réagit pas et part même lorsque les victimes ont osé dénoncer les faits de violences et décourage les victimes dans leur capacité à dénoncer les violences et à obtenir de l'aide. Ces processus judiciaires sont bien souvent sources de victimisation secondaire.

La justice, qui nécessite pourtant un refinancement, va être impactée par les mesures du gouvernement Arizona. Les magistrat·es risquent de se trouver encore moins nombreuses/eux tant l'institution et les

1 Voir l'interview de deux travailleuses du refuge : https://www.cvfe.be/publications/analyses/566-le-temps-de-se-reparer-et-de-prendre-soin-interview-avec-deux-travailleuses-du-refuge

2 Voir https://www.axellemag.be/nos-besoins-de-reparation/

3 Voir https://journalisme.ulb.ac.be/projets/panserlajustice/sous-financement/#:~:text=De%20l%E2%80%99%C3%A9tat%20des%20salles%20d%E2%80%99audience%2C%20aux%20condamnations%20en,personnel%2C%20suppression%20de%20lieux%20d%E2%80%99audience%2C%20surpopulation%20des%20prisons%E2%80%A6

conditions de travail (et de pension) se détériorent. Ces conditions vont se répercuter sur le nombre de dossiers pouvant être traités et des milliers de dossiers vont rester classés sans suite. A côté des magistrat·es, les avocat·es pro déo font également face à une baisse de leur indemnisation, ce qui diminue la possibilité d'avoir accès à un·e avocat·e pour les plus démuni·es. Par ailleurs, les prisons, qui ont démontré leur inefficacité à lutter contre les violences faites aux femmes, sont pleines et aucune solution alternative n'est proposée. Pour le moment, des auteurs condamnés pour violences conjugales et intrafamiliales ne sont tout simplement pas pris en charge. La justice ne joue ainsi pas son rôle de protection des victimes.

Une telle situation équivaut à une remise en cause de l'Etat de droit, rempart contre les discriminations et les violences.

Les femmes demandeuses d'emploi ou en maladie longue durée

Nous menons un travail d'accompagnement de femmes demandeuses d'emploi au sein de notre centre d'insertion socioprofessionnelle SOFFT. Nous y constatons chaque jour à quel point elles sont victimes d'une compétition sur un marché du travail qui n'offre pas suffisamment de places et les rares disponibles leur sont souvent inaccessibles en raison de barrières, difficultés et discriminations auxquelles elles font face[4]. Nous constatons également que les violences conjugales et intrafamiliales compliquent le maintien ou l'accès à l'emploi. Ainsi, nous mettons en place des formations qui outillent, donnent confiance, aident à développer les ressources, *etc* de ces femmes désireuses de travailler.

Le gouvernement Arizona a fait de l'exclusion des allocataires du chômage sa mesure phare. La limitation de l'allocation à deux ans va impacter directement près de 180 000 personnes. Cette mesure va précariser des milliers de femmes ainsi que leurs enfants. Or, suspendre les allocations de chômage ne rapproche pas de l'emploi. Il est une nécessité d'un accompagnement vers l'emploi et non d'une sanction qui maintient dans la pauvreté. Des CPAS surchargés ne seront pas dans les conditions possibles pour organiser cet accompagnement. Par ailleurs, les baisses de subsides déjà subies par les CISP (centre d'insertion socioprofessionnelle), conjuguées à l'incertitude liée à la refonte du paysage de l'insertion, plongent les travailleuses et les participantes de SOFFT dans une situation instable qui rend toute projection difficile.

Les participantes aux parcours migratoires :

Les femmes en parcours migratoires rencontrent des violences particulières où le conjoint assoit sa domination et son contrôle en s'appuyant sur la situation administrative et économique précaire de la femme. Depuis longtemps, les associations féministes exigent que l'Etat belge respecte l'obligation

4 Voir notre étude et notre analyse sur les femmes demandeuses d'emploi :
https://www.cvfe.be/publications/analyses/468-comment-proteger-l-emploi-et-l-autonomie-financiere-des-femmes-victimes-de-violences-conjugales
https://www.cvfe.be/publications/etudes/473-mamans-au-chomage-quand-mobilite-et-recherche-demploi-ne-font-pas-bon-menage

juridique d'implémenter la Convention d'Istanbul afin de garantir une protection effective et globale aux victimes de VCI disposant d'un titre de séjour obtenu par regroupement familial et souhaitant se séparer de leur partenaire violent. Actuellement, celles-ci n'ont que peu accès aux différents services (judiciaires ou autres) pouvant les aider à sortir des violences. En tant qu'association d'accueil de victimes de violences conjugales, nous accueillons des femmes issues des quatre coins du monde et les accompagnons dans les difficultés administratives, les discriminations, racistes ou autres, auxquelles elles font face, etc. Néanmoins, le manque de moyens complique l'hébergement de femmes sans-papiers puisque leur accueil n'est pas subsidié.

Le gouvernement Arizona prévoit, et revendique, la politique migratoire la plus dure que la Belgique ait jamais connue[5]. Ces mesures visent à limiter l'accès au territoire, le gouvernement faisant ainsi le choix de la primauté de la nationalité sur l'humanité. Pourtant, dans un monde ravagé par les conflits et touché par les dérèglements climatiques, situation dont les pays du nord ne sont pas sans responsabilité, la solidarité internationale est essentielle. En plus de cadenasser les frontières et de compliquer l'accès à la nationalité, le gouvernement diminue les aides à l'international, démontrant un désintérêt pour la détresse humaine en dehors de ses frontières. Le gouvernement met en place une politique de fermeture et abandonne toutes ambitions en matière de politiques d'intégration interculturelles, de vivre ensemble et de dialogues. Nous craignons que de telles politiques qui actent de la moindre importance d'une vie "non belge" par rapport à une "belge" accentuent le racisme.

Les enfants

De nombreuses/eux enfants, que ce soit celles et ceux que nous accueillons au sein de notre crèche, au refuge ou celles et ceux de nos diverses participantes, vont être directement et indirectement impacté·es par de telles mesures. L'insécurité financière, institutionnelle, en termes de logement, de santé mentale, d'emploi, de parcours migratoire, *etc* freine leur bon développement et empêche l'accès aux droits fondamentaux.

Par ailleurs, sans le financement suffisant, le repérage et l'accompagnement spécifique des enfants confronté·es aux violences sont très difficiles.

La lutte contre les violences faites aux femmes fragilisée

Au-delà de ces impacts très concrets sur nos publics, nous craignons de manière plus générale que l'ensemble de la lutte contre les violences faites aux femmes soit mise à mal. Notre travail prend tout son sens lorsqu'il est accompagné de politiques de long terme incluant de la sensibilisation, de l'EVRAS, la formation des professionnel·les… faisant de la lutte contre les VFF une affaire publique. Avec des gouvernements composés de partis, pour certains, ouvertement conservateurs, ces considérations ne paraissent pas être la priorité. Le secrétariat d'Etat à l'égalité des genres a été supprimé, UNIA massivement définancé, le gendermainstreaming non appliqué et il semble n'y avoir que peu de

5 Voir https://www.cncd.be/Accord-de-gouvernement-Arizona-un et https://www.cire.be/publication/decryptage-gouvernement-arizona-1-4-accueil-protection/

concertation entre les différents niveaux de pouvoir à propos de ces enjeux majeurs. Les plans nationaux et intrafrancophones de lutte contre les violences sont, à ce jour, inconnus et les secteurs concernés ignorent comment ils seront construits et sur quoi ils seront orientés. Comme d'autres associations, nous sommes dans le flou quant à la continuité de certains de nos projets, dépendant de subsides, comme c'est le cas de notre initiative CRUSH. Par ailleurs, de nombreuses petites associations, ne disposant pas de subventions structurelles, se trouvent dans une situation critique ce qui amène au risque de perdre un travail de première ligne et des liens avec des personnes potentiellement victimes de violences.

C'est l'ensemble du secteur associatif et de soin qui est concerné par des telles mesures qui peinent à reconnaître l'importance de notre travail. Pourtant, le secteur associatif pourvoit déjà à l'absence de certaines actions étatiques. Le travail mené par l'associatif est d'intérêt public. Le secteur met en place des services essentiels et des expertises que l'Etat n'organise pas. En diminuant les subsides aux associations, l'Etat précarise les travailleuses/eurs et place les publics dans des situations instables. En affaiblissant les moyens du secteur social et du monde associatif, ce sont d'importants filets de sécurité que le gouvernement Arizona détricote. Par ailleurs, notre travail, à travers notamment l'éducation permanente, est vital pour faire vivre une démocratie, développer l'esprit critique et transmettre différents enjeux sociétaux.

Au delà de ce que nous percevons être une urgence féministe et humaine, la non prise en charge des violences à d'autres effets qui devraient intéresser nos gouvernements. En effet, lorsque les violences faites aux femmes et aux enfants ne sont pas correctement prises en charge, elles deviennent un poids économique en termes d'absentéisme, frais médicaux, *etc*. Comme souvent, l'aide aux victimes, la prévention et l'accompagnement coûtent moins cher à la société. Par ailleurs, les violences faites aux enfants présagent un futur où ces violences se perpétuent. En effet, la non prise en charge des enfants confronté·es à ces violences augmente les chances de reproductions de celles-ci[6]. Un fort levier d'action préventive contre les violences futures se joue ici.

Dans un contexte d'insécurité sociale

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte plus large qui s'en prend à toutes les dépenses publiques. La redistribution des richesses et la politique fiscale sont au cœur du système belge et déterminent les budgets publics. Elles sont centrales dans le financement de toutes les politiques. Si la politique fiscale diminue les recettes de l'Etat, ce sont toutes les politiques qui sont impactées. En refusant d'augmenter les impôts pour les épaules les plus larges et en s'attaquant aux différents systèmes de cotisation, l'Etat diminue les recettes fiscales et provoque une diminution des moyens pour tous les domaines de son action. Toutes ces coupes correspondent par ailleurs à des fermetures d'emplois. Le gouvernement ne prévoit aucune création d'emplois publics pérennes et s'en prend à l'emploi via l'augmentation des flexi-jobs, jobs étudiants… Ceux-ci créent encore un trou dans le budget de l'État en plus de flexibiliser et empirer les conditions de travail.

6 Voir Mathieu Palain, Nos pères, nos frères, nos amis. Dans la tête des hommes violents, éd. Les Arènes, 2023 p.112

Avec ces politiques, se trouvent impactés :

• La sécurité sociale qui assure une solidarité qui doit garantir à toutes et tous une vie digne. Les différentes propositions du gouvernement Arizona vont affaiblir ce système en réduisant les cotisations tout en s'attaquant au chômage, aux pensions et aux malades longue durée, ces deux dernières attaques impactant particulièrement les femmes.

• Les services publics qui sont une garantie pour chacun·e de bénéficier de services nécessaires à ses besoins. En les privatisant et en les sous-finançant, l'Etat monétise l'accès à ces services et renforce les inégalités. La justice fait partie de ces services publics, nous développerons spécifiquement les impacts de son sous-financement dans le point suivant concernant les violences faites aux femmes et aux enfants.

Ces coupes semblent surtout démontrer un rejet idéologique envers ces services[7] plutôt que de réelles nécessités budgétaires. Ces politiques constituent un changement de prisme. Là où il était compris que la personne n'est pas seule responsable de ses vulnérabilités, mais que le système dans lequel elle se construit les nourrit voire les génère, il apparaît à présent qu'on renvoie chacun·e à son individualité.

Nous l'avons vu, les participantes du CVFE sont particulièrement sensibles à l'affaiblissement de ces piliers de nos États. Elles sont confrontées à des obstacles nombreux et complexes et leurs parcours de vie nécessitent d'avoir accès aux différents services publics et à la sécurité sociale. Par ailleurs, chaque coupe dans un service public se répercute particulièrement sur les femmes. En effet, des services tels que l'enseignement et la santé sont des domaines encore aujourd'hui principalement assignés aux femmes : ce sont elles qui vont devoir prendre en charge le travail qui ne sera plus réalisé collectivement, tout en faisant face à la perte de ces emplois. Cela impacte aussi les enfants dont l'accès à ces services est mis à mal et dont les mères doivent compenser ceux-ci, engendrant stress et charge mentale. Nous observons déjà les impacts de ces mesures au niveau local dans les communes mises sous tutelle par la Région et obligées de réduire leurs dépenses. La Ville de Liège vient par exemple d'annoncer la fin de la gratuité des garderies scolaires. Une mesure qui concerne directement les enfants et donc les mères et qui ne prend pas en compte l'impact spécifique sur les mamans solos et les familles précarisées.

Les publics les plus vulnérables, dont de nombreuses femmes, risquent de basculer dans une grande précarité, voire d'être laissés à la marge de la société. Toutes les politiques qui précarisent les femmes nuisent à l'égalité hommes/femmes et préparent le terrain aux violences. Il est urgent, particulièrement dans un temps où les crises se multiplient, de renforcer le secteur associatif, les services publics et la sécurité sociale.

7 droite et femmes

Conclusion

Ces politiques, qu'elles concernent l'aspect socio-économique, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ou le pan migratoire, nous l'avons vu, vont avoir de forts impacts sur les participantes du CVFE. Beaucoup d'entre elles se situent à l'intersection de plusieurs discriminations qui sont autant d'obstacles à faire valoir leurs droits, c'est la raison pour laquelle elles se tournent vers le CVFE. Les politiques envisagées par les différents gouvernements ne prennent ni en compte leurs parcours et les traumatismes liés aux violences, ni les expertises des actrices et acteurs de terrain.

L'ensemble de ces politiques nous semble être un terreau fertile à l'aggravation des violences envers les femmes et les enfants. Elles risquent d'augmenter la précarité des femmes et leur potentielle dépendance à leur conjoint ou famille et mettent à mal le tissu associatif qui s'active chaque jour pour lutter contre ces violences. De telles politiques nuisent également à des piliers essentiels de notre démocratie comme la justice et la sécurité sociale. Cela démontre un manque de soutien à la parentalité et à la stabilité des mères, ce qui va ébranler l'avenir des enfants. Ces politiques vont à l'encontre de tout projet qui vise la solidarité, l'égalité et l'ouverture.

Ce cadre sociétal peu prompt à l'émancipation nous questionne sur la manière de faire notre travail au mieux. Au-delà de nos conditions de travail qui risquent de se détériorer en raison de l'instabilité évoquée, des enjeux plus profonds sont en jeu. En effet, comment réaliser le meilleur accompagnement possible si, une fois sorties de nos murs, les femmes n'ont comme perspective que la précarité et une société de moins en moins solidaire ?

Le CVFE a toujours eu à cœur de lutter pour un cadre sociétal égalitaire qui est une condition *sine qua non* dans la lutte contre les violences. Lutter contre les violences, c'est développer une approche globale et mettre en place des leviers à différents niveaux. C'est pourquoi notre travail consiste également à maintenir un regard critique et alerter chaque fois que l'égalité hommes/femmes risque de reculer. Les gouvernements actuels ont peu de considération pour notre travail de terrain, mettent en danger le secteur associatif et *in fine*, ne pensent pas l'émancipation de toutes les femmes. Nous resterons mobilisées tant que des projets politiques s'attaquent à nos publics et nuisent aux droits des femmes.

Bibliographie

Léonard Juliette « Le temps de se réparer et de prendre soin : interview avec deux travailleuses du refuge » (CVFE) Août 2025 : https://www.cvfe.be/publications/analyses/566-le-temps-de-se-reparer-et-de-prendre-soin-interview-avec-deux-travailleuses-du-refuge

Legrand Manon « Nos besoins de réparation » (Axelle Mag) : https://www.axellemag.be/nos-besoins-de-reparation/

Akutu Mick « Les conséquences du sous-financement de la justice » (Panser la justice) : https://journalisme.ulb.ac.be/projets/panserlajustice/sous-financement/#:~:text=De%20l%E2%80%99C3%A9tat%20des%20salles%20d%E2%80%99audience%2C%20aux%20condamnations%20en,personnel%2C%20suppression%20de%20lieux%20d%E2%80%99audience%2C%20surpopulation%20des%20prisons%E2%80%A6

Roger Herla, *Comment protéger l'emploi et l'autonomie financière des femmes victimes de violences conjugales ?,* Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), juillet 2023. URL : https://www.cvfe.be/publications/analyses/468-comment-proteger-l-emploi-et-l-autonomie-financiere-des-femmes-victimes-de-violences-conjugales

Léonard Juliette « Mamanx au chômage : quand mobilité et recherche d'emploi ne font pas bon ménage » (CVFE) : https://www.cvfe.be/publications/etudes/473-mamans-au-chomage-quand-mobilite-et-recherche-demploi-ne-font-pas-bon-menage

Vandestrappen Cécile « Accord de gouvernement Arizona : un désert pour les droits des personnes migrantes » (CNCD) : https://www.cncd.be/Accord-de-gouvernement-Arizona-un
Décryptage gouvernement Arizona : accueil et protection (CIRé) : https://www.cire.be/publication/decryptage-gouvernement-arizona-1-4-accueil-protection/

Mathieu Palain, Nos pères, nos frères, nos amis. Dans la tête des hommes violents, éd. Les Arènes, 2023

L'Arizona refuse d'entendre les causes systémiques des inégalités, le CVFE rappelle pourquoi les associations sont là !

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 – 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Juliette Léonard – julietteleonard@cvfe.be

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.